



COMMUNE DE HINDISHEIM

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 14 NOVEMBRE 2019

Convocation du 07 novembre 2019

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 17 octobre 2019 ;
- 2) Communauté de Communes du Canton d'Erstein : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de 2019 ;
- 3) Demande de subvention de l'association Fruits Fleurs Légumes et Nature de Hindisheim-Limersheim ;
- 4) Demande de subvention du Cercle Saint-Etienne : Mise à jour de la délibération du 11 avril 2019 ;
- 5) Baux ruraux : Avenant au bail de M. WIRTH Dominique ;
- 6) Divers.

PRESENTS : Mmes Christelle SCHNEIDER - Marie-Noëlle LAUER - Chantal MATARAZZI –
Marthe HURTER – Céline MARTZ-OFFERLE –
Marie-Claire MUTSCHLER - Clarisse NOISIEZ
MM. Pascal NOTHISEN - Nicolas NIEDERGANG - Jacky EBER - Alfred PERRAUT –
Eric CROIZET

Absents excusés : Alain MUTSCHLER (procuration à Marie-Claire MUTSCHLER)
Fabienne REINLING

Absent non excusé : Jean-Luc HILL

Secrétaire de séance : Mme Christelle SCHNEIDER assistée de Mme Anaïs FRECHARD

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 17 OCTOBRE 2019

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2) COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN : APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DE 2019

Exposé :

Les travaux menés par la CLECT durant l'année 2019 ont conduit à la validation du rapport de la CLECT lors de la réunion du 11 septembre 2019.

Les propositions formulées dans ce rapport concernent :

- le vote des charges transférées au titre des compétences « allocation vétéran (communes de l'ex CoCoBen) », « ALSH Erstein et Schaeffersheim », « Petite Enfance Erstein », « Fourrière », Eaux Pluviales de l'ex CC pays d'Erstein) », « Gendarmerie d'Erstein »,
- le vote des charges restituées au titre des compétences « Point lecture Daubensand ».

Considérant que les travaux menés par la CLECT durant l'année 2019 ont conduit à la validation du rapport de la CLECT lors de la réunion du 11 septembre 2019,

Considérant que le rapport est soumis à l'approbation des communes,

Considérant que les propositions formulées dans ce rapport concernent :

- le vote des charges transférées au titre des compétences « allocation vétéran (communes de l'ex CoCoBen) », « ALSH Erstein et Schaeffersheim », « Petite Enfance Erstein », « Fourrière », Eaux Pluviales de l'ex CC pays d'Erstein) », « Gendarmerie d'Erstein »,
- le vote des charges restituées au titre des compétences « Point lecture Daubensand ».

Entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL à l'UNANIMITÉ

APPROUVE le rapport de la CLECT ci-joint

3) DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION FRUITS FLEURS LEGUMES ET NATURE DE HINDISHEIM-LIMERSHEIM

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de demande de subvention de l'association Fruits Fleurs Légumes et Nature de Hindisheim-Limersheim du 31/10/2019.

L'association Fruits, Fleurs, Légumes et Nature de Hindisheim-Limersheim a effectué des travaux de plantations de rosiers et de vivaces et la pose d'un film de paillage.

Le coût de ces acquisitions s'élève à 254,14 €.

Il propose de procéder à l'amortissement de cette somme en une seule opération sur l'exercice 2020.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- **D'octroyer à l'association Fruits, Fleurs, Légumes et Nature de Hindisheim-Limersheim une subvention de 15 % sur le montant éligible de 254.14 € TTC, soit une subvention de 38.12 €,**
- **D'autoriser le maire à verser cette subvention.**

4) DEMANDE DE SUBVENTION DU CERCLE SAINT-ETIENNE : MISE A JOUR DE LA DELIBERATION DU 11 AVRIL 2019

Monsieur le Maire expose que par délibération du 11 avril 2019 le Conseil Municipal avait donné son accord pour octroyer au Cercle Saint-Etienne une subvention de 15% sur un montant estimatif de 39 865 € TTC pour l'implantation du local associatif au niveau des terrains de tennis de la rue de l'Etang.

Madame Annie MUTSCHLER, Présidente du Cercle Saint-Etienne a transmis les factures pour un montant subventionnable s'élevant à 42 451€ TTC, représentant une subvention de 6 367.65 €. Ces factures représentent un montant plus élevé car 3 factures se sont ajoutées, la première concernant les travaux électriques nécessaires aux raccordements pour un montant de 1 332 € TTC, la deuxième concernant la validation par l'APAVE de la conformité pour un montant de 342 € TTC et la dernière facture concerne les honoraires de l'architecte pour un montant de 912 € TTC.

Monsieur le Maire propose de mettre à jour la délibération du 11 avril 2019.

Il propose également de procéder à l'amortissement de cette somme en une seule opération sur l'exercice 2020.

M. Alfred PERRAUT ayant quitté la salle

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à 9 voix « pour » et 3 abstentions (Clarisse NOISIEZ, Marie-Claire MUTSCHLER et Alain MUTSCHLER)

- **De mettre à jour la délibération du 11 avril 2019,**
- **D’octroyer au Cercle Saint-Etienne une subvention de 15% sur les factures acquittées, soit un montant total de 42 451 € TTC représentant une subvention de 6 367.65 €,**
- **D’autoriser le Maire à verser la subvention.**

5) BAUX RURAUX : AVENANT AU BAIL DE M. WIRTH DOMINIQUE

M. Jacky EBER, Adjoint au Maire et Président de la commission Agricole Forestière et Environnement expose que par délibération du conseil municipal en date du 07 avril 2015, des baux de fermage ont été consentis avec M. Dominique WIRTH, locataire du lot de chasse n°02.

Il a été constaté que dans le lieu-dit « Grube », la parcelle section 25 n°29 d’une superficie initiale de 125 ares de terre a été envahie par la forêt. Après avoir mesuré sur place, il s’avère qu’il ne resterait plus que 80 ares de terre à exploiter par M. Dominique WIRTH.

Il propose d’établir un avenant à la convention d’occupation provisoire précaire afin de retirer ces 45 ares de terre.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

Décide à l’unanimité

- **De rédiger un avenant à la convention d’occupation provisoire précaire conclue avec M. Dominique WIRTH en y retirant 45 ares de terre de la parcelle section 25 n°29,**
- **D’autoriser le Maire à signer toutes les pièces s’y afférentes.**

6) DIVERS

a) Informations

Comme chaque année, une cérémonie en l’honneur de Laure Diebold-Mutschler s’est déroulée à Sainte-Marie-aux-Mines. Cette année les enfants de Hindisheim ont pu exposer leurs dessins à la Mairie de Sainte-Marie-aux-Mines.

M. le Maire ainsi que deux des Adjointes ont pu visiter la gravière de Bischoffsheim afin d’avoir des explications sur un nouveau moyen d’extraction du gravier. Un acteur dans les matériaux de construction pourrait être intéressé par la gravière de Hindisheim, des études sont en cours.

M. le Maire fait lecture de la lettre de remerciements des élèves de la classe de CE2-CM1 concernant l’installation du Vidéo Projecteur Interactif.

Une réunion a eu lieu à la Communauté de Communes du Canton d’Erstein avec le SDEA afin d’avancer sur la 4^{ème} phase des travaux de renaturation et de continuité piscicole de l’Andlau. Le projet déjà budgétisé verra des modifications car, dans la mesure où la vanne du pont Rischlach sera retirée, la réalisation d’une passe à poissons ne sera plus d’actualité. L’économie de près de 80 000 € ainsi réalisée pourra permettre un aménagement plus conséquent du cours d’eau le long du village.

Le Conseil Départemental, lors de la séance de la commission permanente du 04 novembre 2019, a statué sur l’attribution de la subvention dans le cadre du FACE 2019 de la rue et l’impasse du moulin (projet approuvé lors de la séance du Conseil Municipal du 17 octobre 2019) :

- 48 000 € dans le cadre du sous-programme « renforcement »
- 15 000 € dans le cadre du sous-programme « extension »

Le centre des impôts et la trésorerie d’Erstein devraient rester en place. En effet, la Ville d’Erstein a décidé d’acquérir le bâtiment et leur mettre à disposition gracieusement. La trésorerie regroupera celles d’Erstein, de Molsheim, d’Obernai et d’Illkirch-Graffenstaden.

L’adjudication de bois du 04 novembre 2019 comportait 46 lots (314 stères de bois), la recette s’élève à 8 720 €.

A ce jour, il n’y a pas de nouvelles concernant l’affaire Herrmann, M. le Maire a contacté l’avocat de la commune mais en l’état celui-ci n’a pas d’information supplémentaire car les délais en Cour de Cassation sont très longs.

b) Urbanisme

Permis de construire

- BAHNIK Geneviève – 261 rue de l’Eglise
Démolition de la dépendance, extension de la maison, ravalement des façades, mise en place de fenêtres de toit et création d’une terrasse
Accordé

Déclarations préalables

- ZAEGEL Gilles – 8 rue Principale
Installation d’une fenêtre de toit dans une chambre existante
Accordée
- LANDMANN Stéphane – 276 rue du Fossé
Pour la propriété 73 rue de la Passerelle
Création d’un sas d’entrée et cage d’escalier avec toit plat sur l’extension de l’habitation principale
Accordée
- BOSSAN Etienne – 107 rue Principale
Remplacement des fenêtres
Accordée

Permis de démolir

- SCI Nieder’s – 7 rue Ettore Bugatti 67150 ERSTEIN
Pour la propriété 48 rue Principale
Démolition de l’annexe

c) Planning :

Samedi 30 novembre 2019 : Banque alimentaire
Vendredi 06 décembre 2019 : Saint Nicolas
Samedi 07 décembre 2019 : Téléthon
Mercredi 18 décembre 2019 : Conseil communautaire
Jeudi 19 décembre 2019 à 20h15 : Conseil municipal
Vendredi 03 janvier 2020 : Cérémonie des vœux du Maire
Dimanche 05 janvier 2020 : Fête des Seniors
Jeudi 06 février 2020 : Conseil Municipal
Jeudi 05 mars 2020 : Conseil Municipal

Fin de la séance : 21h35